**LE MOT DU CONSEIL ECONOMIQUE PAROISSIAL**

La semaine dernière, nous vous avons présenté une manière d’aider votre paroisse par un geste solidaire, en participant à la quête dominicale par le biais du nouveau site la quête-catholique.fr :

<https://donner.catholique.fr/quete/~mon-don?_cv=1>

Vous pouvez aussi utiliser l’application sécurisée “La Quête“, qui peut être téléchargée sur votre smartphone : <https://www.appli-laquete.fr>

Ne pas oublier de préciser le nom de la paroisse

Cette semaine, nous pouvons vous faire une autre annonce, il vous est possible de faire un don à la paroisse qui sera traité comme un don souscription, donc reversé à 100% **à la paroisse et avec émission d’un reçu fiscal**. Je précise bien qu’il s’agit là d’une mesure exceptionnelle durant cette période de déconfinement.

**ATTENTION : ce type de don est bien distinct de la quête**, qui, étant un acte liturgique, ne peut intégrer la notion de calculs fiscaux

* Concrètement, voici la marche à suivre pour les paroissiens qui souhaiteraient aider la paroisse de cette façon :
  + Par virement bancaire à : Association Diocésaine de Lille

FR 76 3002 7174 1100 0100 1200 150 – BIC : CMCIFRPP

en indiquant bien lors du virement l'affectation de votre don à la paroisse de Fives

* + Par chèque libellé à l’ordre de l’Association Diocésaine de Lille, en précisant bien au verso ou sur un mot joint l'affectation de votre don à la paroisse de Fives, et à envoyer à l’adresse suivante : Diocèse de Lille, Service Ressources, 68 rue Royale, 59000 Lille

Un grand merci pour votre soutien.

Pour le CEP : Daniel DEHON